



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

83 N° 9 1961

Réhabilitation de Jean Hus?

Roger MOLS (s.j.)

p. 960 - 966

<https://www.nrt.be/it/articoli/rehabilitation-de-jean-hus-1850>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Réhabilitation de Jean Hus ?

La *Bibliothèque de la Revue d'Histoire Ecclésiastique* vient de s'enrichir de deux gros volumes consacrés à une des vedettes de l'histoire religieuse du XV^e siècle. C'est la première fois que paraît en français un travail de cette ampleur et de cette valeur sur Jean de Husinec, mieux connu sous la forme syncopée de son nom : Jean Hus¹.

Malgré leurs titres différents, ces deux gros volumes ne forment ensemble qu'un même ouvrage. Le premier contient l'exposé proprement dit. L'autre est qualifié par l'auteur lui-même de « complémentaire » ou de « frère jumeau »². Il renferme une série d'études de détail « qui ont un rapport étroit avec la pensée de Jean Hus, mais qui n'auraient pu trouver une place convenable dans un livre de synthèse »³. Autrement dit, de la pâture pour spécialistes et chercheurs. Ces études, au nombre de 19, concernent la dépendance de Hus par rapport à Wiclif, sa doctrine sur l'Eglise, sur l'épiscopat, sur l'eucharistie, sur les indulgences, et un groupe de questions spéciales, parmi lesquelles une très intéressante étude critique sur Jean de Pomuk, alias « saint Jean Népomucène »⁴. Parmi ces études, plus de la moitié ont déjà paru dans diverses revues théologiques⁵; elles se trouvent ici remaniées et mises au point. D'autres sont nouvelles : une analyse des dépendances entre Hus, Wiclif et saint Augustin, et deux éditions de textes : le traité de l'Eglise et les « *Acta in curia romana* », de Jean de Jenstejn. Somme toute, les pièces principales du soubassement servant à étayer et à garantir la solidité du volume consacré à l'exposé historique suivi. Venons-en donc directement à celui-ci, de loin le plus important.

J'ai connu jadis un bibliothécaire original : au lieu de classer les livres, comme tout le monde, d'après leur format ou leur sujet, il avait inventé un système de classement, tout ce qu'il y a de plus ésotérique : « livres-brûlots », « livres-contrepoids », etc. Cet ouvrage-ci, j'imagine qu'il l'aurait rangé parmi les « livres-bistouris ». Au besoin il aurait pu créer la catégorie, s'il ne l'avait pas encore. En effet, à force d'être vus unilatéralement, certains événements du passé ont été systématiquement interprétés de travers. Dans notre connaissance historique — et par ricochet dans nombre d'attitudes actuelles — ils agissent à l'instar d'un cancer dans un organisme vivant. Le poison qu'ils secrètent a permis la

1. P. De Vooght, O.S.B. — *L'hérésie de Jean Huss*. Coll. Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique, 34. Louvain, Publications Universitaires, 1960, 25 X 16 cm., xix-494 p. Prix : 350 FB. — P. De Vooght, O.S.B., *Hussiana*. Même coll., 35. Ibidem, vii-452 p. Prix : 400 FB.

2. *Hussiana*, p. III.

3. *Ibid.*

4. « Il fut un chanoine largement prébendé, un vicaire général aux ordres de son évêque. Il mourut tragiquement en 1393, victime imprévue des peu édifiantes disputes de son archevêque et de son roi. C'est tout ce que l'histoire a retenu de lui ». *Hussiana*, p. 415. Et l'auteur conclut (p. 421) : « Sauf avis meilleur, le reste est légende ».

5. *Ephemerides theologicae lovanienses* (1954 à 1959); *Irenikon* (1955); *Recherches de science religieuse* (1953); *Recherches de théologie ancienne et médiévale* (1946); *Revue d'histoire ecclésiastique* (1953); *Revue des sciences philosophiques et théologiques* (1958); *Revue des sciences religieuses* (1953 et 1957); *Sacris erudiri* (1958).

formation de ces verdicts stéréotypés qui résistent à tous les irénismes. Une seule manière de s'en débarrasser : l'intervention chirurgicale.

L'ouvrage que voici constitue, dans son genre, une sorte d'intervention chirurgicale, comme une opération dans le corps de l'histoire, susceptible d'en extraire l'agrégat de cellules nocives et proliférantes qui s'étaient amassées autour de la figure de Jean Hus.

Rares sont les personnages historiques qui firent l'objet de jugements plus diamétralement opposés, plus stupidement saugrenus, plus maladivement passionnés et, comme l'auteur le montre avec évidence, plus scandaleusement inexacts. Enjeu d'une opposition à la fois religieuse, nationale, linguistique et sociale, sa figure a revêtu toutes les couleurs du prisme sentimental, depuis l'adoration fanatique jusqu'à la détraction systématique. Une seule teinte manque à cet arc-en-ciel : celui d'un jugement objectif et équilibré, résultant d'un examen impartial des documents eux-mêmes et ayant su se garder de toute contamination passionnelle. Ce sera le mérite indélébile du P. De Vooght d'avoir entrepris courageusement et valablement cette tâche presque surhumaine. Pour ce faire, il n'a pas reculé devant le dépouillement exhaustif d'une immense littérature, dont nombre de pièces sont écrites en tchèque. Et il a mené à bien une revision systématique de toutes les pièces constituant le dossier biographique du célèbre « héros national » de la Bohême.

A vrai dire, l'ouvrage n'est pas une biographie : l'examen de l'auteur a porté exclusivement sur l'aspect théologique de la question hussienne. Mais c'est tout comme : les problèmes théologiques ayant constitué la charpente même du drame de Jean Hus, impossible d'étudier ceux-là sans examiner le déroulement de celui-ci tout au long de son existence qui s'est terminée par la tragédie que l'on sait.

Avec une impartialité toujours nuancée du préjugé favorable que tout esprit non prévenu doit accorder aux personnages historiques, même les plus discutés, l'auteur a reconstitué les principales étapes de ce déroulement : il réserve une attention toute spéciale à l'attitude — très sélective — adoptée par Hus à l'égard des innovations wiclifistes, aux conflits engendrés par son activité réformiste, à ses démêlés avec son archevêque Zbynek, puis avec Alexandre V et Jean XXIII⁶, à ses grands traités de controverse. Bien entendu, le drame de Constance fait l'objet d'un examen encore plus minutieux recouvrant près de la moitié de l'ouvrage (pp. 289-459) et s'appuyant pas à pas sur les documents originaux.

De cette consciencieuse entreprise de décapage historique, nous apparaît un Jean Hus méconnaissable et libéré de tout badigeon adventice. Pas une sorte

6. En 1409, désireux de mettre fin au Schisme d'Occident, qui durait depuis 1378, la majorité des cardinaux soutenus par les principales couronnes et universités d'Europe, se réunirent en concile à Pise et nommèrent un pape (Alexandre V), devant lequel les deux pontifes rivaux, celui de Rome (Grégoire XII) et celui d'Avignon (Benoît XIII) étaient invités à s'effacer. On sait qu'ils n'en firent rien : il y eut trois papes rivaux au lieu de deux. A la mort d'Alexandre V, le cardinal Balthasar Cossa lui succéda et prit le nom de Jean XXIII. Ce fut lui qui participa aux premières activités du concile de Constance. Mais il se trouva rapidement en conflit avec les membres du Concile. On sait comment le concile mit fin au schisme par l'élection d'un nouveau pape, Martin V. Dans les milieux romains, la tradition de la légitimité exclusive des « papes de Rome » à l'époque du Grand Schisme a toujours prévalu. Aussi les noms portés par les « papes d'Avignon » (Clément VII, Benoît XIII) ont-ils été repris au cours de l'histoire par d'autres papes. Mais jusqu'ici il n'en avait pas été de même pour les « papes de Pise ». Le premier pape qui choisit le nom d'Alexandre, à la fin du XV^e siècle, s'appela Alexandre VI. Mais le pape actuel a repris le nom de Jean XXIII : nouvelle confirmation implicite et extension de la tradition prévalant à Rome.

de surhomme, ni un paladin sans peur et sans reproche. Pas davantage un suppôt de Satan ni une « vipère lubrique⁷ ». Certainement pas un ancêtre de la Réforme protestante : ce serait faire preuve d'une vision complètement faussée que de le ranger parmi les précurseurs de Luther et de Calvin. Ni par ses intentions ni par ses activités, il n'a jamais prétendu brandir l'étendard de la révolte. Etre un redresseur de torts, un pourfendeur d'abus, un reconvertisseur à la pureté idéale et, dans ce but, frapper comme un sourd, soulever l'opinion publique « opportune, importune », faire entendre « per fas et nefas » son appel à une observation plus authentique de la vraie vie apostolique : c'est là ce qu'il se proposait. Bien plus qu'aux deux chefs de file de la Réforme, il ferait penser à Savonarole, dont le rapproche également son destin final. Mais, contrairement au moine florentin, il s'est compromis davantage par des attitudes idéologiques ambiguës, surtout dans sa doctrine de l'Eglise et du pouvoir pontifical, où, quoi que l'on fasse, il est impossible de le disculper entièrement de la prévention d'hérésie.

En fin de compte, réserve faite de ce dernier point, Jean Hus sort absous de la plupart des reproches qu'une histoire partielle a pu lui adresser ; pour les autres il bénéficie de circonstances largement atténuantes. Mais néanmoins, sa mort exceptée, il n'en sort pas grandi. Il fut trop peu maître de lui, trop virulent dans ses invectives, trop ami des faux-fuyants pour se tirer d'embarras, trop obstiné à s'accrocher mordicus à une façon de voir peu réaliste.

Au fond, ce « grand homme » doit une bonne part de sa grandeur aux lunettes grossissantes d'une histoire partielle.

En face de cette histoire partielle, le P. De Vooght a voulu reconstituer l'histoire réelle.

Que dit-elle, cette histoire ?

Tout d'abord, que Jean Hus fut hérétique. Force est bien de le reconnaître sans tergiverser. La condamnation des trente propositions extraites de ses ouvrages par la bulle *Inter cunctas*, de Martin V (22 févr. 1418), ne laisse place à aucune échappatoire, même si le verdict antérieur des Pères de Constance pourrait prêter à discussion.

Parmi ces trente propositions affectées « respective » de cinq notes différentes, lesquelles méritent la note « hérétique » ? L'auteur estime à bon droit que ce sont les quatre articles concernant la primauté romaine (9, 27, 28 et 29)⁸. Mais la soumission à la vérité oblige l'historien à formuler trois mises au point de toute première importance et qui placent l'hérésie de Jean Hus dans un tout autre éclairage. L'auteur ne s'est pas fait faute d'y insister.

Evidemment Jean Hus fut hérétique, mais tout d'abord, il le fut moins que la plupart de ses compatriotes de Bohême qui prirent la tête des novateurs sous l'influence des courants wiclifistes : un Milé, un Janov, un Nicolas de Dresde, un Jakoubek ; tous furent bien plus extrémistes que lui. Dans la galerie des pen-

7. L'expression se trouve déjà dans J. Cochlaeus, *Historiae hussitarum libri XII*, Mayence 1549, p. 88. Cité dans *L'hérésie de Jean Huss*, p. V. Décidément, *nihil novi sub sole*, pas même les injures.

8. Article 9 : « La dignité papale vient de l'empereur, et l'achèvement tout comme l'institution du pape partit de la puissance de l'empereur. »

Article 27 : « Il n'y a pas une lueur de probabilité qu'il faille pour régir l'Eglise au point de vue spirituel une tête unique qui converse et reste avec l'Eglise militante elle-même. »

Article 28 : « Le Christ gouvernerait bien mieux son Eglise au moyen de ses véritables disciples répandus par toute la terre, sans ces têtes monstrueuses. »

Article 29 : « Les apôtres et les prêtres fidèles du Seigneur administrèrent avec rigueur l'Eglise en tout ce qui est nécessaire au salut avant que ne fût introduit l'office papal. Ils en feraient autant jusqu'au jour du jugement si — ce qui est fort possible — le pape faisait défaut ». Cfr *L'hérésie de Jean Huss*, pp. 467-468.

seurs hétérodoxes, on lui a attribué une place de proue qu'il n'a jamais pleinement méritée.

Il le fut aussi bien moins que ne l'ont prétendu ses accusateurs au procès conciliaire. L'histoire de ce procès montre clair comme le jour qu'il fut mené avec une parfaite mauvaise foi. Malgré la mise en scène destinée à impressionner la galerie et à sauver les apparences légales, il ne s'agissait en fait que de condamner un suspect dont le sort était scellé d'avance. Citations tronquées ou incomplètes, accueil empressé réservé à tous les témoignages à charge les plus invraisemblables, refus systématique de tenir compte des mises au point, des explications, des dénégations du prévenu, les principales caractéristiques des abus judiciaires se sont donné rendez-vous en cette triste affaire⁹. Que n'a-t-on pas inventé pour charger le prévenu¹⁰?

Enfin, on ne peut oublier que ceux qui condamnèrent Hus à Constance étaient les militants d'une théorie conciliariste bien plus inconciliable avec la primauté du pape que les articles reprochés à Jean Hus.

L'histoire réelle affirme aussi que Jean Hus fut un paladin de la réforme morale de l'Eglise. En quoi il s'inscrit dans une très longue tradition. Cela aussi est incontestable. Hus avait la hantise d'une purification impossible, d'une absence de compromissions avec les nourritures terrestres, de l'épanouissement dès ici-bas d'une Eglise de prédestinés. Arracher les hommes au péché, mettre l'accent sur les valeurs intérieures et spirituelles, contre un formalisme vain et un conformisme extérieur, tel fut certainement l'objectif principal de sa vie. Les textes qui pourraient le prouver sont légion.

Nul, peut-être, n'est plus éloquent et ne donne une idée plus juste de la manière de Jean Hus que le sermon intitulé « *Les neuf pièces d'or* », qu'il composa durant l'hiver 1409-1410 :

« Celui qui, en bonne santé, donne un seul *halér* pour l'amour de Dieu, honore Dieu davantage et fait plus de bien à son âme, que si l'on distribuait après sa mort autant d'or qu'il en faudrait pour réunir la terre au ciel.

« Celui qui souffre patiemment une seule parole hostile, honore Dieu davantage et fait plus de bien à son âme, que s'il se frappait le dos d'autant de verges qu'on peut en ramasser dans la plus dense des forêts.

« Celui qui accepte une seule humiliation d'un homme de rien, honore Dieu davantage et fait plus de bien à son âme, que s'il parcourait en pèlerin le monde d'un bout à l'autre, laissant son sang dans chaque empreinte de ses pas.

« Celui qui consacre au service de Dieu son corps avec tous ses membres, honore Dieu davantage et fait plus de bien à son âme, que s'il parcourait le monde entier sur la tête pour plaire à Dieu.

« Celui qui verse sur ses péchés une seule larme, honore Dieu davantage et fait plus de bien à son âme, que s'il pleurerait après sa mort au point de faire couler deux fleuves de ses yeux.

« Celui qui aime le Seigneur Dieu par-dessus toute créature et lui soumet tout,

9. Il faudrait pouvoir recopier en entier les cinq pages (470-474) que, dans son chapitre de conclusion, l'auteur consacre à circonscrire « les fautes des Pères de Constance ». Il est difficile d'imaginer un réquisitoire plus accablant, surtout à l'égard d'un tribunal composé d'hommes d'Eglise.

10. Au jour prévu pour l'exécution (6 juillet 1415), le réquisitoire dressé contre l'accusé ne s'est-il pas « enrichi » d'un tout nouvel article, dont il n'avait jamais été fait mention au cours du procès : Un docteur aurait témoigné que Hus s'était proclamé la quatrième personne divine. Hus demanda le nom de ce « docteur ». Le lecteur refusa de répondre. Alors Hus fit entendre une protestation véhémence... mais bien inutile : le tribunal constate, une fois de plus, que Hus en a appelé à Dieu, ce qui selon lui mérite condamnation.

honore Dieu davantage et fait plus de bien à son âme, que s'il avait obtenu que la Mère de Dieu et tous les saints intercédassent pour lui.

« Celui qui ne juge personne d'une manière insensée et téméraire, honore Dieu davantage et fait plus de bien à son âme, que s'il acceptait d'être mis sur le gril comme saint Laurent.

« Celui qui, pour Dieu, fait miséricorde à un homme, quelque misérable qu'il soit, honore Dieu davantage et fait plus de bien à son âme, que s'il était ravi au troisième ciel comme saint Paul pour y contempler les mystères cachés.

« Celui qui ne s'oppose en rien à la volonté de Dieu, honore Dieu davantage et fait plus de bien à son âme, que s'il faisait don à Dieu du monde entier, au cas où il en aurait la disposition ¹¹ ».

Le fait qu'il se soit trompé d'adresse, que le sens des « tempora et momenta » lui ait manqué et qu'il se soit laissé compromettre par ses alliés et ses disciples, sans parler de ses propres formules à deux tranchants, ne change rien à l'affaire.

Très certainement, le mouvement réformateur qu'il avait déclenché et dont il entretenait la flamme par ses prédications démagogues à la chapelle de Bethléem charriait pas mal de scories. Tout ce que Prague comptait de mauvais garnements, de personnes de petite vertu, d'individus louches et peu recommandables, de parangons du « grand soir », accourait sous sa bannière, aux côtés des partisans les plus authentiques et les plus désintéressés d'une communauté ecclésiale sans ride et sans tache. Idéaliste impénitent, naïf et maladroit, hypnotisé par son rêve intérieur, emprisonné par son « obstination sainte ou maniaque », Hus ne se rendait probablement pas compte du danger.

Pas plus qu'il n'aperçut du premier coup le péril contenu dans des formules ambiguës qu'il livrait en pâture à un public dont l'interprétation pouvait ne pas coïncider toujours avec le sens qu'il leur donnait. Telle, par exemple, la formule célèbre « *Un évêque en état de péché mortel n'est plus un évêque* ». De toute évidence, son sens obvie n'est pas acceptable. Elle fait dépendre indûment la valeur de la fonction de la valeur morale de son titulaire. Elle risque donc de saper par la base le respect et l'obéissance dus aux autorités légitimes. Ce que d'ailleurs l'histoire a abondamment prouvé. Seulement pour Jean Hus, la formule avait un autre sens. Elle recouvrait la notion de prélat « véritable ». Un évêque en état de péché mortel n'est pas un évêque « véritable », en ce sens qu'il ne répond pas à ce que l'évêque devrait être en vertu de sa fonction et de sa dignité. Nul ne niera que la notion, ainsi entendue, de « véritable évêque » est incompatible avec celle d'évêque en état de péché mortel. C'est cela que Jean Hus a voulu dire. Mais les formules qu'il employa furent maladroites et, de surcroît, mal comprises. Devant les reproches et les objections qu'on lui fit, il s'embrouilla davantage encore. Par son attitude inconséquente faite d'outrances verbales et de courbes rentrantes, il finit par devenir, à une époque orageuse entre toutes, la pointe de fer qui attire la foudre. A tous les moments décisifs, chaque fois que les conséquences de ses imprudences risquèrent de devenir sérieuses on le vit s'incliner, s'efforcer d'éviter l'irréparable. Très certainement, il agit comme quelqu'un dont la bonne foi est entière. Dans les situations les plus explosives, il garda la sérénité extérieure de celui qui n'a rien à se reprocher et resta capable de traiter avec le détachement le plus entier les questions les plus spéculatives, comme s'il avait élu domicile à Sirius.

Cette soumission même lui fut fatale.

11. *L'Hérésie de Jean Huss*, pp. 124-125.

Comme le dit fort bien l'auteur : « Il excitait le taureau, mais se faisait scrupule de l'abattre. Il ne pouvait manqué d'être piétiné ¹² ».

Ceux qui le piétinèrent, ce furent d'ailleurs moins les chefs suprêmes de la chrétienté — le pauvre Jean XXIII ¹³, à l'adresse duquel l'auteur se montre peut-être un peu trop sévère; l'empereur Sigismond, qui risqua quelques trop timides tentatives en sa faveur, mais qui lui-même était coincé entre l'enclume et le marteau — que la fraction agissante du concile, influencée par des Parisiens, des Allemands, et surtout par la clique anti-réformiste de ses compatriotes qui avait juré sa perte. Devant une histoire impartiale, un Étienne de Paleč, un Michel de Causis, forment une tache bien plus sombre que leur victime. « C'est à eux que l'on doit l'état d'esprit prévenu des Pères sur lequel se bute la défense de Huss. Celui qu'un mythe glorieux allait transformer en héros national a été en fait livré à la mort par ses concitoyens ¹⁴. »

Le récit de cette mort, au terme d'un procès qui constitue un des crimes judiciaires les plus manifestes de l'histoire, nous est raconté par l'auteur sur la base des textes originaux. Ce chapitre XI est d'une intensité dramatique qui vous serre le cœur. Un réquisitoire sans réplique qui vous fait monter le rouge au front. Ce n'est pas sans raison que l'auteur l'a intitulé : « Le martyr ».

Plutôt que de me livrer à un travail de décantation qui risque, quoi que je fasse, de travestir la pensée de l'auteur, j'estime préférable de lui donner la parole. Voici l'essentiel de son jugement, tel qu'on peut le lire au terme d'une étude de 480 pages, étayé par un volume entier de mises au point particulières :

« Pour l'honneur de Huss, il reste à rappeler, parmi les causes qui le perdirent, une noblesse d'âme qui s'affirme sans équivoque au moment de l'épreuve suprême. Il partit pour Constance, persuadé qu'on le prendrait pour un honnête homme et que son témoignage vaudrait celui d'un autre, persuadé aussi qu'il aurait le loisir de s'expliquer. Lorsqu'il s'aperçut qu'il s'était trompé et, jusqu'au dernier instant mis en demeure d'abjurer ce qu'il n'avait pas soutenu, il refusa et préféra la mort au mensonge. Je ne crois pas qu'on puisse lui dénier le bénéfice de cet acte suprême de loyauté ¹⁵ »... « J'admets que Huss est un hérétique. Avec quelles circonstances atténuantes, je l'ai dit. J'admets que les trente propositions retenues contre lui par l'Eglise catholique, trois ans après sa mort, méritent les notes dont Martin V les a qualifiées. Elles sont hérétiques, erronées, téméraires, séditionnaires, offensantes pour des oreilles pies et elles se trouvent dans l'œuvre de Huss, qui a eu tort de s'exprimer ainsi. Elles sont aussi le plus souvent la caricature et parfois le contre-pied de la doctrine de Huss, prise dans son ensemble. Je ne crois pas que Huss ait été un grand théologien ou un esprit supérieur ou encore moins un génie. Je le tiens plutôt pour un esprit assez étroit, obsédé par un complexe d'« impureté » qui le faisait trouver le vice en tout et partout et l'attacha non sans excès au service d'une pureté sans doute impossible. Il ne fut ni un héros national ni un réformateur. Mais il a été un homme droit et loyal ¹⁶ ».

... « Au concile qui refusait de l'écouter et le sommait d'abjurer des hérésies dont certaines au moins n'étaient pas les siennes, il opposa jusqu'au bout une résistance inébranlée. Il est mort, parce qu'il avait de la sincérité une très haute conception à laquelle il entendit rester fidèle.

Il mourut en récitant le *Credo*, en chrétien et, au plus profond de sa conviction, en catholique et fils fidèle de l'Eglise. Et c'était là la dernière et ultime

12. *Op. cit.*, p. 478.

13. Voir ci-dessus, note 6.

14. *Op. cit.*, p. 479.

15. *Ibid.*

16. *Op. cit.*, p. 480.

contradiction de toutes celles qui fixèrent son sort... Il mourut tragiquement parce que, dans un excès de piété et non sans une certaine dose de naïveté, il était venu lui-même se livrer au concile. On le crut néanmoins révolté, insoumis et révolutionnaire capable de mettre le monde à feu et à sang. Il passa toujours pour un wiclifiste mais, s'il prit beaucoup à Wiclif, il lui laissa ses hérésies. Il paya ainsi sur le bûcher l'hérésie d'un autre. Il fut condamné à cause de sa doctrine sur l'Eglise par un concile qui professait sur le même point une doctrine sans doute pire. Lorsque, après sa mort, les hussites se levèrent en Bohême et partirent en guerre sous son patronage, ils le firent pour conquérir la communion *sub utraque*. L'idée ne venait pas de Huss... Tous les traits par lesquels Huss entra dans l'histoire, Huss les acquit sans le vouloir et malgré lui. Héros national, révolté, wiclifiste, utraquiste (comme on dira plus tard), hérétique et finalement premier martyr de la future idée protestante, Huss fut tout cela... malgré lui. Il le fut par toutes sortes de circonstances et par ses contradictions internes. Il ne fut rien de tout cela par son propre choix. Son cœur resta toujours catholique et il mourut en professant l'intégralité du *Symbole* qu'il récitait. Mais la flamme du bûcher qui lui montait au visage ne lui permit pas d'achever ¹⁷ ».

Comme on le voit : une belle opération chirurgicale qui n'est pas loin d'être une réhabilitation en bonne et due forme. Que la conscience du chrétien qui avait nom Jean de Husinec en sorte lavée devant Dieu de tous les griefs traditionnels, on peut raisonnablement l'espérer. Mais de là à considérer Jean Hus comme un simple comparse, victime d'une erreur judiciaire, comme un vulgaire « lampiste » qui paya pour les gros bonnets, il reste de la marge. Dans l'évolution de l'Eglise de Bohême du XV^e siècle, Jean Hus joua un premier rôle, c'est incontestable. Qu'il doive une part de ce rôle, à un concours de circonstances fortuit, qu'il en doive une autre à un verdict partiellement immérité de l'opinion publique, c'est également incontestable. Mais il reste que, dans son attitude, Hus s'est comporté comme un chef de file et non comme un suiveur, comme un porte-étendard et non comme un troupier. Il est sans doute inexact de faire de Jean Hus le premier des Hussites. Ce ne fut certainement pas son intention. Mais il reste que, par son attitude, par son activité, il se trouve placé à l'origine historique du mouvement qui porte son nom. Ce n'est pas la première fois que, dans une évolution idéologique ou révolutionnaire, un *leader* de la première heure se trouve débordé par ses comparses ou par ses troupes. C'est l'histoire éternelle de la poule qui a couvé des œufs de canard ; mieux vaudrait dire ici de l'oie qui a couvé des œufs de hibou ¹⁸.

La responsabilité morale de Jean Hus se trouve donc largement atténuée. Sa responsabilité historique n'en reste pas moins considérable.

R. MOLS, S. J.

17. *Op. cit.*, pp. 480-481.

18. On sait que « hus » signifie « oie ». Le jeu de mot fut souvent employé, du vivant même de Jean Hus.